

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-151 du 22 mai 1981

portant nomination au Ministère de
l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance n° 75-21 du 24 mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15 ;
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 16 mai 1981 ;

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommées dans les fonctions ci-après les personnes dont les noms suivent :

Directions Techniques

- Directeur de l'Enseignement Supérieur : Camarade Vincent DAN,
- Directeur de la Recherche Scientifique : Camarade Honorat AGUESSY,
- Directeur des Equivalences de Diplômes
des Examens et Concours : Camarade Gabriel PADONOU,
- Directeur des Bourses et Secours
Universitaires : Camarade Tidjani CHONIBARE

Université Nationale du Bénin

- Secrétaire Général : Camarade Noël SOSSOUVI-MENSAH,
- Directeur des Affaires Académiques : Camarade CHEDE Lucien,
- Directeur des Affaires Administratives
et Financières : Camarade Marcel HOUNSOU.

Institut National des Sciences

Juridiques et Administratives

- Directeur : Camarade Julien CODJOVI,
- Directeur-Adjoint : Camarade Théodore HOLO.

Institut National d'Economie

- Directeur : Camarade Félix DANSOU,
- Directeur-Adjoint : Camarade Valérien SANTOS.

Faculté des Sciences de la Santé et

Institut National des Sciences de la Santé

- Doyen : Camarade Valère KINIFFO,
- Vice-Doyen : Camarade Léon MEDJI.

Faculté des Sciences Agronomiques et

Institut National d'Agronomie

- Doyen : Camarade Mama ADAMOU-N'DIAYE
- Vice-Doyen : Camarade Alphonse HOUNKPEVI.

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques
et Politiques

- Doyen : Camarade Robert DOSSOU,

- Vice-Doyen : Camarade Alidou KOUSSE.

Faculté des Sciences et Techniques

- Doyen : Camarade Salifou ALIDOU,

- Vice-Doyen : Camarade Jean HOUNGBOSSA.

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

- Doyen : Camarade Adrien HUANNOU,

- Vice-Doyen : Camarade Michel BOKO.

Ecole Normale Supérieure

- Directeur : Camarade Roger AHOYO

Centre de Formation Administrative et
de Perfectionnement

- Directeur : Camarade Nathanaël MENSAH.

Centre Béninois de Langues Etrangères

- Directeur : Camarade Georges GUEDOU

- Directeur-Adjoint : Camarade Damien ALAHASSA.

Collège Polytechnique Universitaire

- Directeur : Camarade Jacques SETONDJI.

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 22 mai 1981.

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique,

Isidore AMOUSSOU

Armand MONTEIRO

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 MESRS-MF 10 autres Minis-
tères 19 Intéressés 30 Directions Intéressées 30 DAFA/MESRS 4 DPE
au MFPT 4 SPD 2 DAJL-INSAE 4 IGE et ses sections 4 DCCT-ONEPI-Gde
Chanc. 3 DB-DCF-Solde 6 Trésor 4 DI 4 BN-UNB-FASJEP 6 JORPB 1.